



# COMMUNIQUÉ CNTPEP CGT

## 18<sup>e</sup> étude d'offres d'emploi de la CGT

### Fraude massive, avec la complicité de France Travail

Du 1<sup>er</sup> au 3 septembre, une douzaine de camarades du comité national des travailleurs et travailleuses privé.es d'emploi et précaires de la CGT se sont à nouveau mobilisées pour examiner la réalité des offres d'emploi publiées en France. Nous avons étudié 900 annonces dans deux secteurs parmi les plus précaires – le bâtiment et les services à la personne et à la collectivité – dans le Val d'Oise, l'Eure, à Brest, Lorient, Annecy, Clermont-Ferrand, Créteil, Saint-Nazaire et Versailles. Et une fois encore, le constat est accablant : deux offres sur trois sont illégales. Voici la vérité que les pouvoirs publics voudraient cacher, une vérité que France Travail cautionne et relaie, en se rendant complice de la fraude patronale au lieu de protéger les privés d'emploi.

Ce que nous observons, c'est toujours la même mécanique : des contrats mensongers, des durées tronquées, des volumes d'heures falsifiés. Dans l'intérim comme dans l'aide à domicile, les employeurs mentent sans vergogne. Les annonces sont floues, volontairement imprécises sur l'expérience ou les qualifications exigées, ce qui les rend directement illégales. À cela s'ajoutent des centaines de fausses offres, avec des liens morts qui ne mènent nulle part, mais qui gonflent artificiellement les chiffres pour donner l'illusion d'un marché de l'emploi dynamique. En réalité, ce système ne fait que faire perdre du temps et de l'énergie aux privés d'emploi, alors que les responsables de cette mascarade sont les employeurs fraudeurs et les institutions qui les couvrent.

Nous avons creusé plus en détail le cas d'une entreprise de travail temporaire dite « 2.0 » : ASAP WORK. Cette société incarne le modèle que le patronat et France Travail veulent généraliser : pas d'accueil physique, pas de numéro de téléphone actif, uniquement un site internet, une adresse mail et un compte WhatsApp. Derrière cette mise à distance totale, les fraudes sont les mêmes que partout ailleurs : contrats mensongers, taux horaires non respectés, conditions opaques et mépris des salariés. Les témoignages publiés par ceux qui ont eu affaire à cette boîte parlent d'eux-mêmes : horaires bidons, salaire au rabais, service lamentable. Cette prétendue modernité n'est qu'une stratégie pour optimiser les frais de fonctionnement, déshumaniser la relation de travail et isoler encore davantage les travailleuses et les travailleurs.

C'est exactement la logique que France Travail applique avec la fermeture progressive de ses agences et la généralisation du tout-numérique : moins de contact humain, moins de droits, plus de distance et plus de précarité. Le parallèle est frappant : les privés d'emploi sont réduits à des lignes de code, à des « usagers » anonymes qu'on oriente vers des offres fausses ou illégales, tout en les menaçant de sanctions s'ils n'acceptent pas cette mascarade.

Nous le répétons avec force : **les privés d'emploi ne sont pas coupables d'être au chômage**. Ce ne sont pas eux qui trichent, ce ne sont pas eux qui fraudent. Ce sont les employeurs, grands ou petits, qui mentent sur les contrats, qui falsifient les annonces, qui exploitent les failles pour maximiser leurs profits, ce sont eux qui détruisent les conditions de travail et d'embauche. C'est France Travail, bras armé d'un gouvernement au service du patronat, qui valide ces pratiques et les organise. Pendant qu'il multiplie les contrôles et les radiations contre les privés d'emploi et ne fait qu'augmenter la privatisation du service public de l'emploi. Notamment la prospection d'offre et les prestations d'accompagnement confié aux majors de l'intérim. Nous sortirons une note à ce sujet très rapidement.

Ce scandale ne peut plus durer. Nous exigeons le contrôle systématiques et rigoureux des offres d'emploi, des sanctions réelles contre les employeurs fraudeurs, la fin de la complaisance institutionnelle. Nous exigeons aussi que cesse la déshumanisation organisée par la dématérialisation, qui n'est qu'un outil pour isoler et fragiliser les travailleurs. Le CNTPEP CGT appelle à remettre les droits des salariés et des privés d'emploi au centre des politiques de l'emploi, à imposer la transparence, la légalité et le respect du droit du travail.

**Trop d'offres illégales, trop de mensonges, trop de mépris : les privés d'emploi n'ont pas à payer la facture des fraudes patronales ! Nous continuerons de dénoncer, d'exposer et de combattre ce système jusqu'à ce que la vérité éclate et que justice soit rendue aux travailleurs. France travail contrôle tes offres pas les chômeurs !**